

POLLUTION DE L'AIR EN NOUVELLE-AQUITAINE

Du nouveau du côté de la surveillance des pesticides

Atmo Nouvelle-Aquitaine, l'observatoire régional de l'air, participe à partir du 25 juin à la campagne nationale de surveillance des pesticides dans l'air. Objectif de cette étude : connaître la quantité de résidus de pesticides présents dans l'air ambiant. Elle s'imbrique dans le programme de surveillance mis en place par Atmo depuis 2000.

Entre 70 et 90 molécules recherchées selon les périodes de l'année

Cette année, Atmo recherche entre 70 et 90 substances pesticides jugées prioritaires. Elles ont été identifiées en fonction de leur présence avérée dans l'air, de leur volatilité, des tonnages utilisés et de leur caractère toxique. Cette liste tient compte des recommandations récentes de l'Anses.

Nouveauté 2018 : Atmo surveillera pour la première fois le glyphosate dans l'air de la région.

Six sites de mesure de la région participent à la campagne nationale

Atmo prélève les pesticides présents dans l'air de six sites à l'échelle de toute la région :

- un site dans la Vienne, en lien avec les grandes cultures ;
- deux sites en Haute-Vienne, en secteurs de grandes culture et pomiculture ;
- deux sites en Gironde en zones viticole et de grandes cultures ;
- Un site dans les Landes, en lien avec le maraîchage.

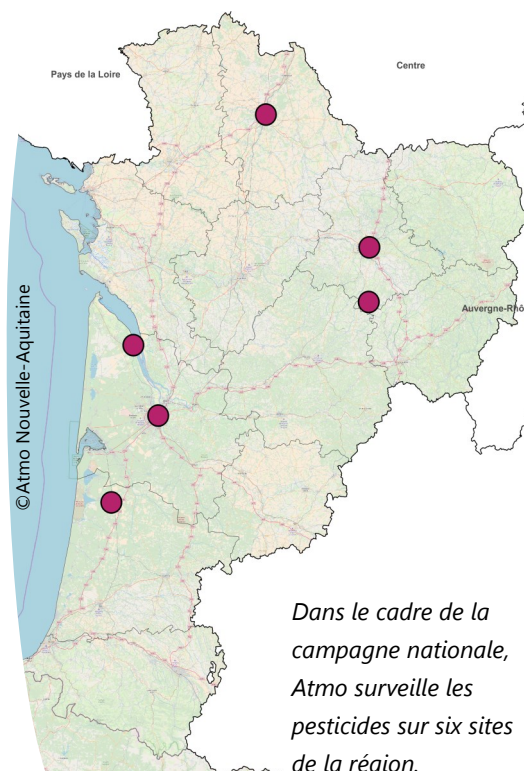
Durée : un an

Atmo a débuté les prélèvements sur les six sites en février dans le cadre de sa surveillance régionale. A partir du 25 juin, et ce pour une durée d'un an, ils sont réalisés pour les besoins de la campagne nationale.

Des mesures de pesticides depuis 2000 en Nouvelle-Aquitaine

Atmo Nouvelle-Aquitaine mesure les pesticides dans l'air depuis bientôt 20 ans. Chaque année, quel que soit le site étudié (rural ou urbain), des pesticides sont détectés dans les prélèvements d'air réalisés par Atmo. Ces campagnes permettent de suivre l'évolution de la présence des pesticides dans l'air au fil des ans.

Les résultats collectés alimentent une base nationale qui regroupe les mesures réalisées en France par les différents observatoires régionaux de l'air. Ces données enrichissent aujourd'hui les réflexions menées tant au niveau national que régional, dans le cadre du plan Ecophyto ou du PNSE (Plan national santé environnement), décliné en Nouvelle-Aquitaine à travers le PRSE (Plan régional santé environnement).



Dans le cadre de la campagne nationale, Atmo surveille les pesticides sur six sites de la région.



Atmo surveille les pesticides présents dans l'air de la région depuis bientôt 20 ans.

En juillet, retrouvez les résultats de l'étude « pesticides » d'Atmo de 2017 sur www.atmo-nouvelleaquitaine.org



ZOOM SUR :

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE EXPLORATOIRE

NATIONALE DE MESURE DES PESTICIDES DANS L'AIR

» L'Anses, l'Ineris en tant que membre du Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA) et le réseau des AASQA fédéré par Atmo France lancent ce jour une campagne de mesure des résidus de pesticides dans l'air. Cette première campagne nationale vise à améliorer les connaissances sur les pesticides présents dans l'air ambiant et ainsi mieux connaître l'exposition de la population sur le territoire national. Cette campagne permettra à terme de définir une stratégie de surveillance des pesticides dans l'air.

Sur le terrain, les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) telles qu'Atmo Nouvelle-Aquitaine, réalisent les prélèvements et apportent leur expertise territoriale pour mettre en œuvre la campagne au niveau local. L'Ineris, dans le cadre de ses travaux pour le Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA), coordonne l'ensemble de la campagne, dont l'appui technique nécessaire aux mesures, le pilotage de l'analyse des échantillons et l'exploitation des données avec l'appui des différents partenaires. L'Anses, quant à elle, apporte son soutien scientifique et prend en charge le financement de cette campagne.

Les prélèvements de la campagne nationale se dérouleront de juin 2018 à juin 2019. L'exploitation et la publication des résultats sera réalisée simultanément pour tous les sites de prélèvement des différentes régions françaises. RV fin 2019 pour découvrir les conclusions de l'étude.

EN SAVOIR +

Retrouvez les détails de cette campagne exploratoire, première du genre à l'échelle nationale, dans le communiqué de presse national : www.atmo-france.org/fr/index.php?/20180622583/communiquede-presse/id-menu-305.html



Lexique

Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Atmo France : Réseau des AASQA.

Ineris : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

LCSQA : Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air.

Pesticide : substance utilisée dans la lutte contre les organismes jugés indésirables par l'homme (plantes, champignons...). Ce terme est souvent employé dans le cadre des usages agricoles. Or il englobe également les usages non agricoles (entretien des voiries, espaces verts...).

NB : alors qu'il existe des normes relatives à la concentration maximale de pesticides dans l'eau ou les aliments, aucune norme n'existe à ce jour pour l'air.



CONTACT PRESSE

Atmo Nouvelle-Aquitaine :
Christelle Bellanger
communication@atmo-na.org
Tél. : 09 71 04 62 02



Retrouvez toutes nos études « pesticides »
sur notre site Web :

www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications